



ARIÉ ALIMI
AVOCATS

LE CABINET

Fondé en 2002, le cabinet Arié Alimi Avocats assiste des entreprises comme des particuliers dans des domaines d'intervention multiples, tant en conseil qu'en contentieux.

Grâce à une gamme complète de services, le cabinet propose une prestation juridique de haut niveau, de la simple consultation à la représentation en justice.

Structure à taille humaine, le cabinet offre une relation de proximité avec ses clients qui y trouvent un partenaire expérimenté capable d'assurer avec efficacité la défense de leurs intérêts.

Le droit immobilier: un domaine de prédilection

Bénéficiant d'une expertise reconnue dans le domaine du droit immobilier, le cabinet Arié Alimi Avocats intervient régulièrement auprès de professionnels comme de particuliers pour les assister dans les opérations d'acquisition ou de gestion immobilière.

Le cabinet peut vous assister dans:

- Les actions en contestation des résolutions d'une assemblée de copropriétaires
- Les acquisitions de portefeuilles immobiliers
- La rédaction de baux commerciaux ou d'habitation
- Les litiges liés à l'inexécution d'un compromis de vente
- Les litiges entre l'acheteur et le vendeur ou l'agence immobilière
- Les actions en recouvrement de loyers ou en résiliation d'un bail
- La négociation d'évictions
- Les cessions de fond de commerce et de société à prépondérance immobilière.

LES VALEURS DU CABINET

Proximité & Disponibilité

Soucieux d'entretenir une relation privilégiée avec ses clients, le cabinet met un point d'honneur à fournir un service personnalisé ajusté aux besoins spécifiques de chacun d'entre eux pour leur prodiguer une assistance de qualité à chaque étape de la procédure.

Ethique & Excellence

Le cabinet Arié Alimi Avocats a forgé sa réputation de rigueur et de qualité en s'appuyant sur une équipe d'avocats pluridisciplinaires et complémentaires capable d'intervenir en synergie sur l'ensemble des dossiers dans le respect des règles déontologiques.

DOMAINES D'INTERVENTION

Droit immobilier

Droit pénal des affaires

Droit des sociétés

Droit social

LES AVOCATS



Me Arié ALIMI

Avocat au barreau de Paris *depuis 2002.*

DEA «La personne dans le Droit»
EHESS - Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
DESS, Droit des Affaires et de la Fiscalité
DJCE, Diplôme de Juriste Conseil en Entreprise
Paris II Panthéon Assas

Langues parlées: Français, Anglais, Espagnol, Hébreu.
alimi@alimi-avocats.fr

Me Julia MAS

Avocate au barreau de Paris *depuis 2013.*

Master II Droit International & Européen
Spécialité Droit Français & Anglo-Américain
Paris X Nanterre
LL.M (Master of Laws) in Criminal Justice
Kent University

Langues parlées: Français, Anglais, Espagnol
juliamas@alimi-avocats.fr



Me Madeleine CAZETTES DE SAINT-LÉGER

Avocate au barreau de Paris *depuis 2014.*

Master II Professionnel, Droit de la propriété industrielle
Paris II Panthéon Assas
LL.M Droit pénal International & Européen
Université de Potsdam
Master II Droit International & Européen
Spécialité Droit Français & Allemand
Paris X Nanterre

Langues parlées: Français, Anglais, Allemand
mcazettes@alimi-avocats.fr





ARIÉ ALIMI AVOCATS

107, rue de Courcelles

75017 Paris

Tél.: +33(0)1 47 64 65 50

Fax.: +33(0)1 47 64 65 51

www.alimi-avocats.fr